



3^{ème} Appel à projets de recherche APPRENDRE :

« Enseignements-apprentissages bilingues »



1. Présentation générale

La plateforme APPRENDRE (Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources) s'inscrit dans le cadre d'une réponse innovante au défi de la qualité de l'éducation dans des pays francophones émergents ou en développement. Coordonné par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le financement du programme est permis par une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD). L'objectif principal d'APPRENDRE est de renforcer les capacités des ministères en charge de l'éducation (primaire, collège ou fondamental et secondaire) des pays ciblés, notamment ceux d'Afrique subsaharienne francophone, à accompagner efficacement leurs enseignants et à renforcer leurs pratiques professionnelles. Une composante importante du programme vise à appuyer les pays bénéficiaires de la plateforme APPRENDRE à développer leurs capacités de recherche en éducation.

Le programme ELAN (École et Langues Nationales en Afrique) a comme objectif de promouvoir, initialement dans les huit pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal), à travers les Ministères en charge de l'éducation nationale, l'usage conjoint des langues africaines et de la langue française dans l'enseignement primaire. ELAN a la vocation de servir d'effet de levier dans les huit pays bénéficiaires en les accompagnant dans la définition de leur propre politique de l'enseignement bi-plurilingue, et en les appuyant dans la mise en œuvre des travaux préparatoires nécessaires à la prise en compte de l'enseignement bi-plurilingue dans les plans sectoriels nationaux qui seront in fine soutenus par les financements sectoriels (budget national et bailleurs). ELAN est coordonné par l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF) de d'un appui financier de l'AFD. de la Francophonie (OIF) et bénéficie

L'AUF et l'IFEFF lancent conjointement un appel à projets de recherche-action dans le cadre d'APPRENDRE et d'ELAN.

Le présent appel concerne **des recherches en matière d'enseignements-apprentissages bilingues**, à mener en Afrique subsaharienne, (voir la liste des pays admissibles ci-dessous). Les résultats des projets soutenus devront contribuer à éclairer les politiques publiques bi-plurilingues en éducation et à appuyer des dispositifs bilingues contextualisés, et à faire évoluer la recherche sur le bilinguisme scolaire, à partir d'une analyse des processus psycho et sociolinguistiques d'acquisitions contextualisées du français et des langues nationales, et de leurs pratiques enseignantes dans les contextes africains.

APPRENDRE et ELAN souhaitent **favoriser un développement professionnel adossé à la recherche dans ce domaine des langues**, à renforcer la collaboration entre enseignants-chercheurs et praticiens des MEN, à accompagner ces acteurs scientifiques et éducatifs à renforcer leurs capacités de description et d'analyse de contextes éducatifs locaux en termes de forces, de faiblesses, d'opportunités contextuelles et de risques, ainsi qu'à documenter les effets des politiques linguistiques éducatives bilingues et proposer des pistes d'amélioration des performances de l'école, à travers de meilleures performances linguistiques des apprenants.

2. Cadrage conceptuel et contextuel dans lequel s'inscrit la recherche-action

Des pays francophones ont opté, ces dernières années et selon les contextes, pour des réformes de leurs systèmes éducatifs en intégrant, à côté du français, leurs langues nationales comme objet d'enseignement et comme médium des premiers apprentissages. Des plans sectoriels de l'éducation ont pris en compte cette orientation, éclairée par une nouvelle politique linguistique bi-plurilingue ; ils ont préconisé des aménagements appropriés au niveau du curriculum, de la formation des différents acteurs du système et de la production d'outils didactiques pour des classes bilingues. Ainsi, en Afrique subsaharienne, par exemple, des pays ont préconisé l'usage des langues nationales dans les premières années du cycle primaire pour les apprentissages-clés (lecture, écriture, calcul, éveil), et progressivement le recours à la langue française comme véhicule d'enseignement. Certains de ces pays ont eu la possibilité d'exploiter en amont des recherches initiées en sociolinguistique, en acquisition des langues et en didactique du bilinguisme.

On prend appui sur l'hypothèse, mise en évidence par des recherches et des évaluations, que **le recours au bilinguisme scolaire contribue à réduire l'échec scolaire en favorisant un meilleur développement cognitif et affectif** de l'élève qui utilise une langue qui lui est familière et en améliorant l'acquisition du français comme langue seconde. Cette hypothèse a servi de fondement principal à l'étude sur les « Langues de scolarisation en Afrique subsaharienne francophone » (LASCOLAF), réalisée, en 2010, à l'initiative de l'AUF, de l'OIF, du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et de l'AFD.

De nombreux travaux de recherche ou rapports d'étude ont documenté, comparé et problématisé des expériences variées de bi-plurilinguisme dans des systèmes éducatifs africains ou autres. Des programmes autour des didactiques convergentes/intégrées, en particulier ELAN, ont été conçus et mis en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne

et du monde arabe. Des outils didactiques, pour le formateur et l'enseignant, adaptés aux pays, ont été produits, en mettant l'accent sur le transfert d'une langue nationale vers le français. Ils ont été accompagnés de formations correspondantes et ont donné lieu à des expérimentations dans un échantillon de classes.

D'autres programmes ont été mis en œuvre avec des dispositifs diversifiés : USAID, Enfants du Monde, PME, coopérations bilatérales.... Des évaluations d'expériences d'enseignement bilingues ont démontré une plus-value dans la qualité des apprentissages ; des performances scolaires sont améliorées dans les disciplines clés (lecture et math) ainsi qu'en français.

Toutefois, **des difficultés persistent**, mises en exergue à travers des actions de suivi ou des rapports d'évaluation, entre autres :

- (i) la persistance de taux d'échec importants, surtout en lecture et en math (les récents résultats PASEC le confirment) ;
- (ii) des recherches réduites ou peu articulées aux préoccupations des décideurs et aux exigences des contextes bilingues
- (iii) des pratiques bilingues en classe encore traditionnelles et peu créatives et ou qui n'ont pas fait l'objet d'éclairages conceptuels correspondants;
- (iv) l'insuffisance d'un ciblage plus approprié de formations de qualité en éducation bilingue ;
- (v) des obstacles de transfert liés au changement de la langue d'apprentissage dans la transition école/collège ;
- (vi) le manque d'un véritable dispositif institutionnel bilingue qui se substitue efficacement à celui d'enseignements cloisonnés et séparés des langues nationales et du français.

3. Objectifs des recherches-action

Cet appel vise à renforcer les capacités d'analyse et de recherche appliquée destinées à répondre aux questionnements liés aux faibles résultats des élèves, en rapport avec leurs performances linguistiques et à apporter des éléments d'éclairage conceptuels et pratiques pour tenter d'atténuer les difficultés mentionnées ci-dessus : comment réduire l'échec scolaire dû à une maîtrise insuffisante des langues d'enseignement ? quel est le statut socio scolaire de la langue nationale à côté du français et quelles articulations prévoir entre elles? quel type de bilinguisme et quel type de didactique bilingue choisir en fonction des spécificités du contexte? Quels fondements sociolinguistiques et psycholinguistiques retenir en vue d'orienter l'élaboration de ressources bilingues en lecture-écriture, en math, en éveil scientifique, dans les langues nationales et en français ?

Ainsi, **les objectifs ciblés par ces recherches sont possiblement** :

- (i) Procéder à une description et à une synthèse critique des recherches récentes sur l'enseignement bilingue (langue nationale/français) dans le pays.
- (ii) Faire un diagnostic et une analyse des dispositifs pédagogiques de l'enseignement bilingue (langue nationale/français), dans le pays , et préconiser une amélioration de ces dispositifs à la lumière des recherches actuelles sur le bilinguisme.

- (iii) Exploiter les études sociolinguistiques menées dans le pays pour proposer une approche didactique contextualisée, basée sur les orientations actuelles de la recherche en matière de bilinguisme et d'acquisition de deux langues.
- (iv) Proposer des orientations méthodologiques novatrices comme fondements à l'élaboration d'outils/ressources didactiques en lecture-écriture, en math, en éveil à proposer pour des usages bilingues en classe.
- (v) Concevoir des pistes didactiques pour analyser les pratiques enseignantes bilingues.
- (vi) Répondre aux besoins/difficultés des planificateurs de l'éducation bilingue, des formateurs/évaluateurs en proposant des axes et des contenus pour les accompagner dans leurs actions bilingues.
- (vii) Concevoir des orientations et des pratiques didactiques innovantes opérant un passage d'enseignements monolingues cloisonnés à des enseignements bilingues, en se référant, entre autres, aux recherches sur la didactique intégrée/convergente.

4. Thèmes de la recherche

Les thèmes susceptibles d'entrer dans le périmètre du présent Appel seront les suivants :

- ✓ Gestion et gouvernance institutionnelles du bilinguisme à l'école (politique éducative linguistique, plaidoyers en faveur du bilinguisme scolaire) et pilotage des expérimentations : dispositif de suivi et de régulation.
- ✓ Etat de la recherche en éducation bilingue dans le pays et des perspectives de nouvelles recherches contextualisées, selon les données éducatives du pays.
- ✓ Acquisition d'une langue première et ses spécificités didactiques
- ✓ Acquisition d'une langue seconde (français langue de scolarisation) et ses spécificités didactiques.
- ✓ Transition et transfert de compétences de la langue d'enseignement L1/français.
- ✓ Compétences à développer chez les élèves pour une éducation bilingue.
- ✓ Représentations des langues nationales/français et leurs contacts, chez les élèves/les enseignants et leurs implications dans des apprentissages bilingues innovantes.
- ✓ Didactique de la lecture-écriture en L1 et en français, selon une perspective bilingue.
- ✓ Usages des TICE dans les apprentissages bilingues.
- ✓ Analyses de pratiques enseignantes bilingues appuyées d'un cadre conceptuel approprié: étude de cas et amélioration des outils d'analyse.
- ✓ Cadre méthodologique et conceptuel de référence, comme fondement à la production d'outils didactiques bilingues pour la classe.
- ✓ Cadre méthodologique et conceptuel de référence, comme fondement à la production d'outils d'accompagnement et de supervision des enseignants de classes bilingues.
- ✓ Evaluation des compétences bilingues dans ses orientations certificative et formative.

Les objets de la recherche-action pourront être variés et proposés par les soumissionnaires, parmi les problématiques énoncées ci-dessus, **à partir d'une entrée de recherche de leur choix, micro** (la classe), **méso** (l'établissement, la cellule pédagogique, l'inspection, ...), **macro** (planification nationale bi-plurilingue, politiques linguistiques des ministères...).

5. Le champ et le cadre de la recherche-action

La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité seront encouragées (didactique des langues, sociolinguistique, psycholinguistique, analyse des pratiques enseignantes bilingues, théories de l'apprentissage, TICE, sciences cognitives, ...).

Des méthodologies de recherche diverses et croisées pourront être utilisées : état de la recherche, observations, entretiens, questionnaires, recueil de données analyse d'un échantillon d'écoles bilingues expérimentales et d'écoles témoins, confirmation ou infirmation d'hypothèses de recherche à partir du contexte analysé...

Le cadre de la recherche s'inscrira dans **un territoire national**. Les recherches proposées devront solliciter des équipes restreintes d'enseignant.e.s et chercheur.e.s. Le renforcement des compétences individuelles et collectives sera visé pour développer des capacités nationales de recherche en éducation bilingue, en faisant travailler ensemble le Supérieur et le Scolaire, de jeunes chercheur.e.s et de plus expérimenté.e.s et en y associant des représentants des ministères de l'éducation.

Ces recherches viseront à **obtenir sur le court terme (maximum une année)** des résultats contribuant à **documenter et éclairer les contextes, situations ou politiques nationales en matière d'éducation bilingue, notamment pour le développement professionnel** des enseignants, ayant des effets sur les apprentissages des élèves, ou à produire un cadre d'orientation didactique, des analyses contextualisées à partir d'une étude des conditions réelles du fonctionnement des classes bilingues, de l'accompagnement des écoles et des usages des ressources pédagogiques bilingues dans le système éducatif concerné.

6. Les livrables de la recherche

- (i) Un rapport intermédiaire d'état d'avancement de la recherche, 6 mois après la signature de la convention.
- (ii) Un rapport de recherche final (avec un résumé exécutif) qui fera l'objet d'une restitution et d'échanges avec le ministère de l'éducation du pays concerné afin d'engager la discussion sur ou documenter la conduite du changement dans le domaine des apprentissages bilingues.
- (iii) dans ce rapport, figurent, entre autres, l'explicitation du cadre conceptuel et méthodologique de référence adopté et l'analyse du corpus retenu et les orientatins didactiques bilingues à proposer..
- (iv) Le texte (pre-print) d'un article scientifique décrivant la recherche menée
- (v) L'identification de revues visées par cette publication et des propositions de participation à des colloques.

7. Les pays admissibles à l'appel

Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Union des Comores.

8. Éligibilité des projets

Pour être éligible, le projet :

- s'inscrira dans la.les thématique.s retenue.s dans le présent appel;
- sera coordonné par un.e enseignant.e-chercheur.e référent.e (niveau rang magistral) qui animera le travail d'une équipe composée de chercheur.e.s juniors et, le cas échéant, d'enseignant.e.s-chercheur.e.s de son institution ou d'autres institutions du pays ;
- associera des praticien.ne.s réflexifs (ministère de l'éducation primaire et secondaire) ;
- ne dépassera pas une durée de 12 mois maximum (à partir de la signature de la convention de financement), rapport de recherche inclus ;
- développera la présentation de l'objet de recherche, sa méthodologie, le rôle des membres de l'équipe et les résultats attendus sur les différentes dimensions de l'Appel;
- présentera une bibliographie synthétique sur l'objet de la recherche et sur l'état de la question dans le pays;
- proposera un budget précisément justifié en fonction de l'objet et de la méthodologie de la recherche, basé sur les coûts et barèmes du pays concerné ;
- sera déposé selon le formulaire proposé et respectera les dépenses éligibles conformément au modèle de budget joint au présent Appel.

La prise en charge financière se concentrera sur les déplacements, les dépenses de communication, l'accès à la documentation et sur les dépenses d'enquête (recueil de données ou d'observations).

Le temps de travail fourni pourra être rémunéré en fonction des barèmes de l'enseignement supérieur du ou des pays dont les équipes sont issues. **Il ne s'agit pas ici d'offrir un salaire complémentaire à celui existant mais de couvrir un certain volume de temps de travail, sur le modèle des heures supplémentaires.** L'estimation **raisonnée et raisonnable** de ce temps de travail sera un critère important de l'évaluation du projet.

Les dépenses de matériels et de logiciels ne sont pas éligibles. Les équipes retenues pourront bénéficier du soutien logistique des Campus numériques francophones de l'AUF (connexion Internet, logiciels de base, documentation...).

9. Accompagnement

Au plan méthodologique et scientifique, les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement par le Conseil scientifique du programme APPRENDRE selon les modalités suivantes :

- (i) Formulation de recommandations par le Conseil scientifique d'APPRENDRE pour finaliser le projet ;
- (ii) Soutien méthodologique (par courriels), à la demande, avec un.e enseignant.e chercheur.e référent.e désigné.e par le conseil scientifique d'APPRENDRE ;
- (iii) Echanges à mi-parcours avec un.e membre du Conseil scientifique du programme APPRENDRE sur la base d'un rapport intermédiaire de réalisation du projet qui sera communiqué par le.la coordonnateur.trice.

10. Règles financières

Le budget total proposé devra détailler l'ensemble des rubriques (voir modèle joint). **Le financement accordé par APPRENDRE et ELAN ne pourra excéder 15 000 euros.** Les promoteurs de l'Appel financeront entre 15 et 20 projets de recherches-action.

Exceptionnellement, en fonction de la nature et des finalités de la recherche proposée, les évaluateurs pourront examiner une proposition budgétaire supérieure.

Le budget sera versé en trois tranches correspondant aux étapes de réalisation du projet :

- Une première tranche au début du projet : 40% du total
- Une seconde tranche après validation du rapport intermédiaire et des justifications de dépenses (au bout de 6 mois) : 40% du total.
- Une troisième tranche après réception des livrables finaux et vérification des dépenses de la seconde tranche : 20% du total

Un cabinet d'audit externe est susceptible d'être recruté pour l'examen des dépenses et la validation de l'utilisation des tranches de financement.

11. Procédures et critères de sélection

La coordination internationale du programme APPRENDRE vérifiera dans un premier temps l'éligibilité des projets soumis pour financement afin d'estimer leur recevabilité. Dans un second temps, les propositions jugées recevables seront évaluées par des rapporteurs désignés par le Conseil scientifique d'APPRENDRE et le Groupe d'experts ELAN lui permettant d'établir une proposition de classement national des réponses reçues.

Les évaluateur.trices prendront en compte la qualité de l'équipe de recherche proposée, la pertinence et la méthodologie de la proposition, l'adéquation de la thématique avec celles retenues pour le présent appel, les objectifs du projet tels qu'ils sont explicités dans le présent appel.

Une attention particulière sera accordée au travail de documentation sur les recherches bilingues dans le pays, d'analyse des contextes d'apprentissages bilingues, ainsi qu'à la perspective de résultats opérationnels susceptibles d'apporter un éclairage conceptuel et méthodologique au système éducatif dans les domaines des apprentissages bilingues :

- conception d'outils pédagogiques ;
- recommandations générales liées à des pratiques innovantes ;
- identification de facteurs clés pour les apprentissages bilingues des élèves ;
- amélioration des dispositifs et des démarches institutionnelles bilingues ;
- pistes de remédiation de situations problématiques, surtout celle qui sont liées aux faiblesses des acquis linguistiques des élèves ;
- etc.

Un.e même coordonnateur.trice ne pourra déposer qu'un seul projet. Une institution soumissionnaire pourra en déposer plusieurs, avec un.e coordonnateur.trice et des équipes différent.e.s. Le projet proposé sera original et ne reprendra pas une recherche déjà menée, le.la coordonnateur.trice s'y engagera sur l'honneur. Le Français sera la langue utilisée dans les livrables.

12. Calendrier de sélection et contacts

- 30 avril 2019 : lancement de l'Appel à projets
- 30 août 2019 : date limite de soumission des projets
- 15 août – 15 septembre 2019 : évaluation des projets
- 16 septembre : publication de la liste des projets pré-retenus et notification aux coordonnateurs.trices
- 30 octobre : Finalisation des projets et signature des conventions de financement entre l'AUF et l'institution soumissionnaire
- 15 novembre 2019 : Démarrage des projets

Les propositions seront à déposer sur : <http://formulaire.auf.org> (inscription préalable nécessaire)

Date limite de soumission des projets : 30 août 2019

Pour toute question : programme-apprendre@auf.org